

**CONSEIL MUNICIPAL
DE
CHARTRIER FERRIERE**

SEANCE DU 21 MARS 2018

Compte rendu sommaire Affiché en exécution de l'article L 121-17 du code des communes

Absent : M MOULINIER –Excusée

PROCES VERBAL : le procès- verbal de la séance du 30 octobre 2017 est adopté à l'unanimité

Tableau des emplois /Création & suppression de poste Conseil municipal décide par 8 voix pour et 1 abstention la création d'un poste d'Adjoint administratif principal et la suppression d'un poste d'adjoint technique à compter du 1 juin 2018 le tableau des emplois se trouve modifié comme suit :

Adjoint technique principal 2ème classe	effectif : 1
Agent de maîtrise territorial	effectif : 1
Agent spécialisé principal des écoles maternelles 1 ^{er} classe	effectif : 1
Adjoint administratif principal 1ère classe	effectif : 1
Adjoint technique	effectif : 1
Adjoint technique 2ème classe	effectif : 0

Régime indemnitaire le Conseil Municipal décide à l'unanimité après l'avis du Comité technique d'appliquer à compter du 1 juin 2018 le nouveau régime indemnitaire (RISEEP) a tous les agents de la collectivité et de supprimer l'ancien régime indemnité

Subvention F S T (fonds de soutien territorial) le Conseil Municipal à l'unanimité décide de solliciter de M le Président de l'AGGLO de BRIVE une subvention au titre du F S T pour des travaux d'aménagement extérieur de la Salle polyvalente

Infos diverses

a dressage/ la commission continue son travail de repérage sur papier , prochaine étape commission terrain

chemins ruraux/ demande de devis pour travaux à réaliser sur divers chemins ruraux(rebouchage nids de poules, nettoyage)

Ecole / réunion enseignant et académie ;bilan des effectifs dans les regroupements pédagogique